

Marseille, le 2 juillet 2015

Monsieur Jean-Claude GAUDIN
MAIRE de MARSEILLE
HOTEL DE VILLE
13233 MARSEILLE CEDEX 20

Objet : requête PLU – Zone de Saint Menet
Planches 67A et 68A

Monsieur le Maire,

Suite au courrier du 26 mai 2015 de Madame Laure-Agnès CARADEC, adressé à Madame Valérie BOYER, Députée Maire du 6^{ème} secteur, signifiant une éventuelle révision du PLU n°2, nous vous sollicitons afin que nos requêtes présentées ci-dessous soient prises en considération lors de cette modification.

1) U 468

Nous souhaiterions que cette réservation, située traverse de Saint Menet, aboutissant dans le parc des 7 Collines (rue des Ailhantes) soit abandonnée.

En effet, il serait dommageable, dans une implantation pavillonnaire de qualité, de dégrader sérieusement le cadre de vie, sans oublier l'aspect accidentogène.

N'oublions pas que la RD4d apportera déjà suffisamment de désagréments.

2) Zone UR3 actuelle du Parc des 7 Collines et voisinage

Ce secteur, situé dans Saint Menet, à proximité du Château de la Buzine, est actuellement classé en UR3. (voir plan ci-joint)

Notre souhait serait que ce secteur passe en UR1.

Aujourd'hui face à la loi ALLUR, nous sommes très inquiets pour l'avenir du Parc des 7 Collines et de son voisinage.

Dès à présent, nous disposons d'informations suite à la mise en vente d'environ 60 villas par la Caisse de dépôts et consignations, qui ne nous rassurent pas. Trois promoteurs sont intéressés, pourquoi !!!

Nous pensons que cette zone pavillonnaire suite à des projets potentiels que la loi ALLUR autorise, sera dévisagée, et par conséquent le cadre de vie détruit, il ne sera ni valorisé ni préservé.

Un exemple concret, à ce jour, Villa NAIS au 30 traverse de la Buzine, où une bastide existante sera détruite.

Il est certain que nous devons admettre cette loi.

Toutefois il est nécessaire de se protéger contre les dérives potentielles que nous ne souhaitons pas et qui ouvrent la porte à un saccage de ce secteur construit harmonieusement.

Ce quartier n'admettrait pas d'être enlaidi. N'oublions pas que nous avons œuvré à l'embellir, citons ici deux exemples :

- Le château de la Buzine, où nous avons porté ensemble le projet de rénovation
- l'aménagement pour Marseille, capitale de la culture 2013,
d'un mur d'images de 100 mètres, traverse de la Buzine, financé aux trois quarts par le privé, (le CIQ, le Parc des 7 Collines, la société BAERLOCHER)

Persuadé que vous serez sensible à notre requête, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le président

Michel GODEE

Copie à Mme Valérie BOYER